

		<h2>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL</h2>	
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE		SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 FEVRIER 2024	
DÉPARTEMENT Haute-Saône			
ARRONDISSEMENT Lure			
Fonds de concours Espace périscolaire du boulevard Richet			
DÉLIBÉRATION N° 2024-013		Le vingt-six février de l'année deux mille vingt-quatre à 19H00 à Luxeuil-Les-Bains, salle du Conseil Municipal, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.	
En exercice : Titulaires présents : Suppléant : Excusé : Absent : Pouvoirs : Nombre de votants :	38 25 1 1 1 10 36	Le Conseil Communautaire nomme Stéphane KROEMER secrétaire de séance.	

Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à
Martine ANDING	P		Sophie EL OMRI	P		Maryline MANTION	p	
Martine BAVARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Gabriel MIGNOT	p	
Jérôme BERNARD	POUV	Rodolphe WACOGNE	Isabelle FORMET	P		Jean-Claude NEVEUX	p	
Joël BRICE	P		Marie-Christine FRICHET	POUV	Jean-Claude NEVEUX	Nicolas NURDIN	E	
Frédéric BURGHARD	POUV	Loïc LABORIE	Sylvie GAVOILLE	POUV	Eric PETITJEAN	Éric PETITJEAN	p	
Michel CALLOCH	P		Philippe GÉRARD	p		Sébastien RICHARDOT	SUPP	Thierry MANCASSOLA
Christian CHAMAGNE	P		Bernard GIRE	P		Catherine SALFRANC	p	
Roland CHAMAGNE	P		Gérard GROSJEAN	p		Alain SCHELLE	POUV	Daniel TONNA
Joël DAVAL	P		Stéphane KROEMER	p		Nathalie SIRVEAUX	POUV	Véronique DEVOILLE
Jacques DESHAYES	P		Loïc LABORIE	p		Daniel TONNA	P	
Véronique DEVOILLE	P		Didier LARROQUE	p		Rodolphe WACOGNE	P	
André DIRAND	A		Béatrice LEPAGNEY	POUV	Martine BAVARD	Laurent ZIEGLER	POUV	Martine BAVARD
Nathalie DIRAND	POUV	Didier LARROQUE	Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX			

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par / RETARD = Retard

Exposé

La Commune de Luxeuil a engagé la requalification de l'Ecole du Boulevard Richet qui permettra le regroupement des écoles élémentaire et maternelle du centre-ville en un même espace scolaire.

La Communauté de communes du Pays de Luxeuil organise l'accueil périscolaire au sein des écoles de Luxeuil-les Bains, et notamment sur le site de l'Ecole du Boulevard Richet.

Dans le cadre du projet global, l'espace périscolaire va être réhabilité afin de permettre un accueil de qualité au sein d'un espace pluri-éducatif. A ce titre, ce projet a été inscrit au Programme d'Action Concertées Territoriales (PACT) signé avec la Haute Saône.

Un seul espace permettra d'accueillir les enfants d'âge maternel et primaire les jours d'école :

- le matin de 7h30 à 8h30 (moyenne actuelle maternels + primaires : 9 enfants),
- le midi de 11h30 à 13h30 avec déplacement vers le restaurant scolaire (moyenne actuelle maternels et primaires : 42 enfants)
- et le soir de 16h30 à 18h30 (moyenne actuelle maternels + primaires : 13 enfants),

La ville de Luxeuil les Bains, Maître d’Ouvrage du chantier a, au cours de sa consultation, isolé les dépenses spécifiques à l’espace délégué à l’activité périscolaire. Celles-ci sont estimées à 574 780 €. Après subventions, le reste à charge est évalué à 145 749 €.

La Ville de Luxeuil sollicite auprès de la Communauté de communes l’octroi d’un fonds de concours d’un montant de 50 000 €.

Le plan de financement proposé est le suivant :



Plan de financement travaux périscolaires du Boulevard Richet

Dépenses HT		Recettes HT			
Type de dépense	Montant	Organisme	Dépenses éligibles	Montant	%
Honoraires de maîtrise d'œuvre - prorata périscolaire	70 000,00 €	Etat	574 779,39 €	229 911,76 €	40,0%
Travaux dédiés périscolaire	404 551,80 €	CD70 - PACT	574 779,39 €	119 963,00 €	20,9%
<i>Lot 2- VRD Espaces verts</i>	103 814,49 €	CAF subvention*	395 774,18 €	79 154,84 €	13,8%
<i>Lot 3 - Gros œuvre</i>	144 125,22 €				
<i>Lot 4 - Charpente bois</i>	6 477,80 €				
<i>Lot 5 - menuiseries extérieures</i>	18 586,00 €				
<i>Lot 6 - Façades</i>	4 805,20 €				
<i>Lot 7 - plâtrerie / peinture</i>	36 127,56 €				
<i>Lot 8 - menuiseries intérieures</i>	25 581,93 €				
<i>Lot 9 - chapes /carrelages</i>	388,93 €				
<i>Lot 10 - sols souples</i>	4 496,05 €				
<i>Lot -12 - plomberie</i>	48 370,12 €				
<i>Lot 13 - Electricité</i>	11 778,50 €				
Prorata espaces communs	80 000,00 €				
Imprévus 5%	20 227,59 €	Autofinancement**		145 749,80 €	25,4%
				50 000 €	8,7%
		** dont fonds de concours de la CCPLX			
TOTAL	574 779,39 €	TOTAL		574 779,39 €	

* : Montant éligible CAF : travaux du périscolaire hors Lot 2 et maîtrise d’œuvre.
Subvention : 40% de ce montant dont la moitié en subvention (l’autre en prêt)

Proposition

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D’approuver le plan de financement présenté ci-dessus ;
- De valider le fonds de concours de la Communauté de communes du Pays de Luxeuil à hauteur de 50 000 € maximum au projet de réhabilitation du site scolaire Boulevard Richet ;
- D’inscrire au BP 2024 les crédits nécessaires ;
- D’autoriser le Président, ou son représentant, à prendre ou signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- D’autoriser le Président, ou son représentant à procéder à l’ensemble des opérations comptables nécessaires.



ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRESENTS
(Se sont abstenus Eric Petitjean et Claudette Faivre-Bazin)

- Fait à Luxeuil-Les-Bains, les jours, mois et an que dessus.
- Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire de la présente délibération à la Sous-préfecture de LURE.

Le Président

Jacques DESHAYES